



LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Budget : 1,9 Milliard d'euros - Effectifs : 5 000 agents

RECRUTE

1 Conducteur d'opération (H/F)

Pour sa direction des ports départementaux, bacs et voies vertes

Service administration et aménagements cyclables

La Direction des Ports Départementaux, Bacs et Voies Vertes (DPDBVV), représente un effectif de 166 agents et a en charge trois missions principales :

- l'exploitation et la gestion des ports départementaux de Fécamp, du Tréport et du port de pêche du Havre,
- l'exploitation et la gestion des huit passages d'eau en Seine,
- la mise en œuvre de la politique départementale en matière de circulations douces.

La politique départementale en matière de circulations douces

Trois itinéraires sont inscrits au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes : l'Avenue Verte London-Paris (V16) à travers le Pays de Bray, la Seine à Vélo (V33) dans la Vallée de la Seine et la Vélomaritime (EV4) sur la Côte d'Albâtre.

D'autres aménagements sillonnent la Seine-Maritime comme la Véloroute du Lin (alternative sécurisée de la Vélomaritime, de 80 km, reliant Dieppe à Fécamp). Si la réalisation des aménagements cyclables inscrits au Schéma Directeur Départemental est maintenant partagée avec certains EPCI, le Département continue d'assurer la maîtrise d'ouvrage de certaines sections et participe à la coordination des projets entre les territoires. Il finance par ailleurs les différents projets au travers d'un dispositif de subventions.

Ces missions sont assurées avec l'appui du service administration et aménagements cyclables (S2AC), basé à Rouen, scindé en deux cellules et comptant 9 agents au total :

- Aménagements cyclables : instruction et suivi des études d'aménagements cyclables, et des subventions et gestion, dans un souci de sécurité et de confort des usagers, de l'entretien et la signalisation des voies ;
- Administration générale : élaboration et suivi du budget et des marchés publics ainsi que des rapports au conseil départemental et à la commission permanente.

Missions et activités principales :

- Participe et suit les études liées à la mise en place du schéma directeur départemental des véloroutes et voies vertes. Participe au pilotage des études jusqu'à la déclaration d'utilité publique le cas échéant. Contrôle la qualité des études effectuées.
- Assure le suivi et la validation des travaux liés aux aménagements du schéma directeur départemental des véloroutes et voies vertes. Représente le Département en tant que maître d'ouvrage ou maître d'œuvre selon les cas. Participe à la consultation des entreprises. Prépare l'organisation du chantier et la rédaction des comptes rendus de chantiers.
- Effectue le suivi administratif des marchés de travaux et de fournitures (droit de tirage, bon de commande). Vérifie les factures et signe le service fait. Assure le suivi des procédures réglementaires avec les prestataires privés et les partenaires publics.
- Anime les concertations avec les services instructeurs. Est un référent « Aménagements Cyclables » et assure le conseil auprès des communes et de la direction des routes. Est le référent pour les subventions relatives au développement des aménagements cyclables. Donne un avis sur les demandes de subventions.
- Rédige les rapports et délibérations en Assemblée Départementale et Commission Permanente.
- Est le référent « acquisitions foncières » des opérations qui lui sont confiées. Assure la suite à donner à ces négociations avec la direction des routes (rédaction des promesses de vente par la direction des routes, contact avec les notaires afin de rédiger les actes de vente par la direction des routes).

Missions occasionnelles :

- Prépare l'information des élus sur l'avancement de ses dossiers ;
- Passe des conventions avec des collectivités locales ou des partenaires privés.

Votre profil:

- Cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
- Permis B impératif – déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire.
- Formation initiale niveau BAC+2 ou expérience professionnelle équivalente.
- Connaissances générales en aménagements cyclables, géométrie routière, terrassement, chaussées.
- Connaissances générales en équipement de la route et en environnement.
- Connaissances générales des procédures réglementaires environnementales, des règles relatives aux marchés publics et des finances publiques.
- Capacités à diriger et gérer les projets en phase études et en phase travaux.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Être force de propositions.
- Goût du travail en équipe.
- Capacités rédactionnelles.
- Rigueur – réactivité – disponibilité.

**par E-mail à : depose-cv.drh@seinemaritime.fr
site www.seinemaritime.net**